

Enseignement de la composition : livre de lecture du 2e degré : IVe partie: exercices d'imitation [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 20

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des exercices qui s'organisaient en faveur des instituteurs allemands.

Les funérailles de M. l'abbé Albert de Weck ont eu lieu au monastère de la Fille-Dieu, le samedi 11 octobre. Une nombreuse parenté, qui a l'honneur de compter dans son cercle deux conseillers d'Etat en fonctions, une cinquantaine de prêtres accourus des différentes parties du canton et du dehors, plusieurs amis du défunt étaient réunis pour donner un suprême témoignage d'attachement avec une prière à ce dispensateur infatigable de la parole de Dieu, à ce consolateur éclairé des âmes.

J. D.

R. I. P.

ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

Livre de lecture du 2^e degré, IV^e partie Exercices d'imitation

(Suite.)

Lettre XVII

Exercice 3. Page 284. Lettre pour demander le secours du médecin en faveur de sa mère qui est souffrante.

Cours moyen.

Matran, le 27 juillet 1902.

Monsieur le docteur,

Ma mère est malade. Son état paraît grave et nous cause beaucoup d'inquiétude. Nous vous prions de venir la voir au plus tôt, à l'heure même si cela vous était possible.

Agrérez, Monsieur le docteur, nos très respectueuses salutations.

R. HILAIRE, *aux Rappettes.*

Cours supérieur.

Matran, le 27 juillet 1902.

Monsieur le docteur,

Ma mère est malade, depuis dix jours déjà. Comme elle ne paraissait d'abord que légèrement indisposée, nous n'avons pas cru nécessaire de recourir plus tôt à vos bons offices.

Elle a pris des tisanes et nous lui avons commandé le repos. Son état cependant ne s'améliore point et commence à nous causer de l'inquiétude. Depuis hier, elle est devenue très faible : nous n'oserions la conduire en ville. En allant vous voir nous-mêmes, nous craindrions de ne pouvoir vous renseigner suffisamment. Ma mère souffre d'un malaise général que nous ne pouvons pas bien définir.

Nous vous prions donc de venir la voir. Vous soignez depuis longtemps les membres de notre famille. Vos soins ont toujours été

couronnés de succès. Nous ne doutons pas que cette fois encore vous ne la rendiez à la santé et la conserviez à notre affection. Veuillez donc venir le plus tôt possible.

Agrérez, Monsieur le docteur, nos très respectueuses salutations.

R. HILAIRE, *aux Rapettes*.

Lettre XVIII

Exercice 2. Page 288. Lettre d'un enfant à sa mère malade, qui est aux bains, pour soigner sa santé.

Cours moyen.

Arconciel, le 5 août 1902.

Chère mère,

Vous êtes aux bains depuis une semaine. Comment va votre santé ? Avez-vous eu beaucoup de peine à vous habituer à votre nouveau genre de vie ? Avez-vous fait des connaissances parmi les pensionnaires ? Durant le jour, je pense souvent à ma bonne mère. Le soir, avant de m'endormir, ma pensée se reporte vers elle : ma chère maman n'est pas là pour me donner le bonsoir, m'embrasser et me souhaiter une bonne nuit. Comme c'est triste ! Quand vous pourrez, vous nous écrirez. Pour moi, je vous enverrai souvent de nos nouvelles.

Chère mère, consolons-nous. Cette cruelle séparation est une nécessité ; vous reviendrez un jour guérie. En attendant, papa, mes frères et sœurs, nous prions le bon Dieu qu'il vous rende la santé.

Recevez, chère mère, les amitiés de toute la famille.

MAURICE.

Cours supérieur.

Arconciel, le 5 août 1902.

Chère mère,

Vous voilà donc aux bains depuis plus d'une semaine. Comment va votre santé ? Y a-t-il une sensible amélioration dans votre état ? Avez-vous eu beaucoup de peine à vous habituer à votre nouveau genre de vie et à tout ce qui vous entoure ? Les soins qu'on vous donne sont-ils efficaces ? le personnel sympathique ? Le traitement auquel vous êtes astreinte vous paraît-il pénible ? Avez-vous rencontré, parmi les pensionnaires, d'anciennes connaissances, ou vous êtes-vous liée d'amitié avec quelques-unes d'entre elles ? Que de questions, chère mère, auxquelles vous voudrez bien répondre lorsque vous le pourrez !

Pendant le jour, vous devez avoir beaucoup de distractions : les bains, les promenades, les conversations agréables, tout doit vous aider à supporter votre mal.

Le soir, dans votre chambre, vous ennuyez-vous un peu en pensant à ceux qui vous sont chers et que vous avez quittés ? Moi-même aussi, chère mère, et nous tous, nous pensons beaucoup à vous. La séparation est toujours cruelle ; mais, quand elle est nécessaire, chère maman, il faut savoir se résigner à la volonté du bon Dieu, s'armer de patience et se consoler.

Le séjour aux bains vous sera très utile. Dans quelque temps, vous reviendrez complètement guérie. Oh ! alors, quel bonheur ! Les heures tristes de la séparation seront bien vite oubliées. En attendant, nous prions Dieu qu'il vous rende à votre famille le plus tôt possible. La prière, c'est la grande consolatrice dans nos épreuves.

Chère mère, vous reviendrez bientôt et vous aurez le plaisir de nous embrasser tous.

Votre enfant qui vous aime,

MAURICE.

Exercice 2. Page 288. Lettre d'un jeune homme annonçant à son frère un accident arrivé à leur père.

Cours moyen.

Treyvaux, le 26 juillet 1902.

Cher frère,

Un triste accident est arrivé à notre bien-aimé père. Jeudi, après le dîner, il avait appuyé notre longue échelle contre une grosse branche d'un vieux cerisier, dans le but de faire la cueillette des cerises. Il avait à peine rempli la moitié de son panier, que la branche se rompit. Notre malheureux père tomba avec l'échelle d'une assez grande hauteur.

Nous avons rapporté le pauvre blessé à la maison avec beaucoup de précaution. M. le docteur Clément, appelé par téléphone, a déclaré que notre cher papa avait la jambe fracturée. M. le docteur veut bien le guérir, mais notre bon papa devra garder le lit pendant cinq à six semaines.

Viens lui rendre visite au plus tôt et partager notre chagrin.

Bien à toi,

LOUIS.

Cours supérieur.

Treyvaux, le 26 juillet 1902.

Cher frère,

Je verse des larmes en t'écrivant, car j'ai une bien douloureuse nouvelle à t'annoncer.

Samedi dernier, nous avons terminé notre récolte de foin par une petite récréation en famille. Papa a sorti de la cave quelques vieilles bouteilles et la soirée s'est passée très agréablement. On a parlé de la récolte des cerises qui restait à faire. Cet ouvrage fut fixé au lundi.

Nos cerisiers de la Grande-Fin sont très hauts et en général vieux. Mon père, qui a la tête solide et beaucoup de sang-froid, s'était réservé de faire la cueillette des plus élevés. Donc, lundi après midi, notre père avait appuyé notre plus longue échelle contre une vieille branche qui paraissait solide. Son panier arrivait plein, lorsque, soudain, la branche se rompit et voilà notre bon papa lancé dans le vide d'une hauteur de huit à dix mètres.

Nous sommes accourus à son secours, nous l'avons relevé et rapporté à la maison au moyen d'une civière. M. le docteur Clément, appelé par téléphone, a constaté chez notre bien-aimé père une fracture de la jambe droite. Le pauvre blessé guérira, mais il devra garder le lit durant six semaines. Il va bien lui en coûter de rester inactif si longtemps. Viens lui rendre visite pour soulager son ennui et partager notre chagrin.

Bien à toi,

LOUIS.

(A suivre.)

MOREL, Jules, instituteur.

